



VILLE DE BIOT

Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
Canton d'Antibes-Biot
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e
VILLE DE BIOT
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2019

Salle du Conseil – Médiathèque Communautaire

18h – Séance publique du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Madame le Maire

- 0-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 avril 2019.
- 0-02. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Adhésion de la commune de Biot à la Société Publique Locale Hydropolis et désignation des représentants (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité Stratégique).
- 0-03. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Compétences eau potable et assainissement des eaux usées – Modification des modes de gestion – Saisine de la CCSPL.
- 0-04. INTERCOMMUNALITÉ – Transfert de la compétence « Assainissement des eaux usées » à la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis.
- 0-05. INTERCOMMUNALITÉ – Transfert de la compétence « Eau potable » à la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis.

Rapporteur : Madame Véronique LEMARCHAND, 3^{ème} Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, aux Affaires juridiques et à la Commande Publique

- I-01. FINANCES – Budget Ville – Nouveau vote du Budget Primitif – Exercice 2019.

Biot, le 24 avril 2019.



Guilaine DEBRAS
Vice-présidente de la CASA